

Séance du 25 février 2016

Extrait du recueil des actes
du Conseil d'Administration de l'UVHC

Objet : Tarifs du diplôme universitaire « Français Langue étrangère »

Le Conseil d'Administration de l'UVHC s'est réuni en Salle du Conseil – Maison des Services à l'Étudiant le 25 février 2016, sur la convocation et sous la présidence de M. Mohamed OURAK, Administrateur Provisoire de l'Université,

Le quorum étant atteint,
Vu le code de l'éducation,

Vu l'avis du conseil de la Faculté des Langues, Lettres, Arts et Sciences Humaines, du 3 décembre 2015 ;

Les tarifs de la formation intitulée « diplôme universitaire Français langue étrangère » sont les suivants :

2 semestres : 2 400 euros

1 semestre : 1 200 euros.

Les étudiants en situation de redoublement se voient appliquer un tarif réduit de 25 % : 1 800 euros.

Pour les étudiants s'inscrivant en formation à partir de la moitié du semestre, le tarif est proportionnel à la durée de l'inscription.

Dans le cas de la gestion de l'accueil d'étudiants en provenance de la Chine, les étudiants s'acquittent des tarifs suivants :

- Les frais d'affiliation à la sécurité sociale étudiante au tarif en vigueur ;
- 500 € pour l'année universitaire 2015/2016 comprenant :
 - Les frais d'inscription administrative à l'UVHC (tarifs en vigueur)
 - Les frais d'accueil de l'étudiant (prise en charge sur territoire national).

L'étudiant devra s'acquitter de cette somme par virement, par chèque ou carte bancaire.

Dans le cas de virement de l'étranger, les frais bancaires sont à la charge de l'étudiant.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOIX LES TAUX DE TARIFS DU DIPLOME UNIVERSITAIRE « FRANÇAIS LANGUE ETRANGERE.

Fait à Valenciennes, le 25 février 2016

L'administrateur provisoire



Professeur Mohamed OURAK

Date de publication :

4 MARS 2016